

OBSERVATION

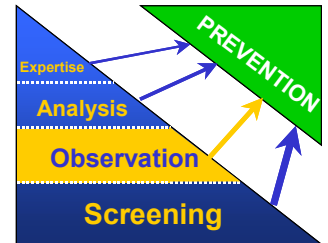
Méthodes SOBANE: Sécurité (accidents, chutes, glissades...)

NIVEAU 2: OBSERVATION

INTRODUCTION

Objectifs

- Étudier la situation *en général* et *sur le terrain*, en ce qui concerne:
 - les conditions de travail
 - les risques d'accidents suite à des chutes ou des glissades provoquées par l'état des sols ou le travail en hauteur (échelles...)
- Déterminer les mesures techniques immédiates qui peuvent être prises pour prévenir/améliorer les risques.
- Déterminer si une **Analyse** (niveau 3) plus approfondie
 - est nécessaire
 - avec quelle urgence
 - avec quels objectifs.



Qui?

- Les **salariés** et leur **encadrement**.
- Les **personnes de l'entreprise** (encadrement, bureau d'étude, préventeurs internes) connaissant parfaitement la situation de travail.

Comment?

Une description plus détaillée de la façon de mettre en oeuvre les méthodes d'Observation se trouve dans l'introduction générale de la méthode SOBANE. Seules les directives principales sont rappelées ci-dessous.

La démarche est semblable à celle utilisée lors du niveau 1, **Dépistage Déparis** et les participants devraient être les mêmes:

1. Définition du petit groupe de postes formant une "**situation**" de travail
2. Désignation d'un **coordinateur**
3. Préparation du coordinateur: il lit la méthode d'**Observation** en détails, se forme à son utilisation et adapte l'outil à la situation de travail
4. Constitution d'un **groupe de travail** avec des travailleurs-clés et de personnels d'encadrement technique. Ce groupe comprend au moins un homme et une femme en cas de poste mixte
5. Réunion du groupe de réflexion dans un local calme près des postes de travail (pendant 2 heures en moyenne)
6. Explication claire par le coordinateur du but de la réunion et de la procédure
7. Discussion sur chaque rubrique en se concentrant sur
 - ce qui peut être fait **concrètement** pour améliorer la situation, par qui et quand
 - ce pour quoi il faudra demander **l'assistance** d'un préventeur au niveau d'**Analyse**



OBSERVATION

La discussion porte sur la situation de travail en prenant en compte les caractéristiques des travailleurs et, en particulier, le fait qu'il s'agit d'hommes ou de femmes, de sujets jeunes, de plus âgés, de personnes connaissant la langue locale ou non...

8. Après la réunion, préparation de la synthèse des résultats par le coordinateur, en mettant au net
 - les tableaux utilisés, contenant les informations détaillées ressortant de la réunion
 - la liste de solutions envisagées avec des propositions sur **qui fait quoi** et **quand**
 - la liste des points à étudier plus en détails à un niveau 3, **Analyse**, avec les priorités.
9. Les résultats sont présentés aux participants, à la direction et au comité de prévention et de protection au travail pour révision, ajouts et décisions
10. Poursuite de l'étude pour les problèmes non résolus par la méthode de niveau 3, **Analyse**.

A défaut de pouvoir organiser une réunion de 3 à 6 personnes, le **coordinateur** conduit l'**Observation** seul ou avec une ou deux personnes et éventuellement sur le lieu même de travail. Cette solution non idéale reste utile puisqu'elle fait progresser la prévention et prépare le recours éventuel à un préventeur externe.

Points à discuter

1. **Inspection** systématique et recherche de mesures de **Prévention/amélioration** concernant:

- l'état des sols
- les voies de circulation
- les aires de travail
- les escaliers
- les chutes de personnes ou d'objets
- l'utilisation des échelles

2. **Synthèse**: jugement de la situation de travail **dans son ensemble**:

- jugement de la situation **actuelle**
- jugement de la situation **future**

3. **Bilan des actions de prévention/amélioration: qui fait quoi quand**

- nécessité d'une **Analyse**, niveau 3, urgence et objectifs.

4. **Mesures à court terme**

Chaque section de la méthode d'**Observation** comprend deux parties:

- Les parties "**mise en état**" seront utiles particulièrement lors d'une première approche de la situation de travail. Elle concerne principalement la **mise en état** de la situation par rapport à la législation.
- Lorsque la situation répond aux exigences, il est possible de n'utiliser que les parties "**surveillance périodique**" qui concerne le **maintien** en bon état des aires de travail, en n'abordant plus les aspects emplacements physiques, dimensions et équipement qui ont déjà été vérifiés et corrigés préalablement.

En cas de modification importante de l'entreprise, il sera indiqué de reprendre la procédure dans son entièreté.

OBSERVATION

PROCEDURE

1. L'état des sols

Mise en état: vérifiez:

- La qualité:
 - la stabilité des revêtements (sable, cailloux...où les pieds pourraient se tordre)
 - la présence de grilles ou plaques au-dessus des ouvertures dans le sol
 - les charges locales (stocks, machines...) par rapport aux charges maximales autorisées

(Fiche 1)



Que faire de concret pour améliorer directement la situation ?

Que faut-il étudier plus en détails ?

Surveillance périodique: vérifiez:

- La qualité:
 - la présence de trous, bosses, dalles abîmées ou désolidarisées
 - l'état des grilles ou plaques placées au-dessus des ouvertures dans le sol
 - les sols mouillés, verglacés...
 - la présence de flaques d'eau ou d'huile, de graisse
- L'entretien
 - la présence d'un produit absorbant (sable, sciure) pour absorber tout liquide ou huile répandu
 - le nettoyage régulier avec les produits spécifiés: efficacité de ce nettoyage
- L'encombrement : tuyaux, câbles, copeaux, débris, clous, objets étrangers, stockages inutiles...
- Les chaussures (souliers, bottines...) adéquates

Que faire de concret pour améliorer directement la situation ?

Que faut-il étudier plus en détails ?

2. Les voies de circulation

Mise en état: vérifiez:

- Les largeurs, compte tenu du nombre de personnes et de véhicules en circulation
- La séparation entre les passages pour piétons et les voies de circulation des véhicules (transpalettes, chariots élévateurs...)
- La signalisation générale de circulation: panneaux, priorités, marquage au sol... indiquant les sorties, les directions, les dénivellations, les obstacles
- Le passage au-dessus de bandes transporteuses, de chaînes de fabrication...
- La présence de mains courantes et garde-corps si passage en hauteur

(Fiche 2)



Que faire de concret pour améliorer directement la situation ?

Que faut-il étudier plus en détails ?

OBSERVATION

Surveillance périodique: vérifiez:

- La visibilité pour les véhicules et les piétons, particulièrement aux points de croisement
- L'état de la signalisation générale de circulation: panneaux, priorités, marquage au sol... indiquant les sorties, les directions, les dénivellations, les obstacles
- Les protections contre des opérations dangereuses avoisinantes: soudage, projection...
- L'état des mains courantes et garde-corps si passage en hauteur

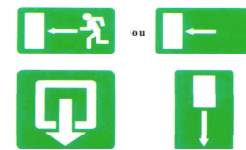
**Que faire de concret pour améliorer directement la situation ?
Que faut-il étudier plus en détails ?**

3. Les issues, éclairage et sorties de secours

(Fiche 3)

Mise en état: vérifiez:

- Le nombre et la localisation des sorties de secours
- Leur ouverture facile vers l'extérieur, sans clé ni efforts
- La sécurité des portes: type de porte, sens de l'ouverture, distance des escaliers, marquage des portes en verre...
 - vérifiez que, en cas de contrôle d'accès, un bouton permet d'ouvrir les portes de l'intérieur
- L'éclairage de sécurité
 - alimentation autonome par batterie
 - signalisation visible des issues de secours lorsque l'éclairage principal est coupé



**Que faire de concret pour améliorer directement la situation ?
Que faut-il étudier plus en détails ?**

Surveillance périodique: vérifiez:

- L'état des sorties de secours avec ouverture facile sans clé ni efforts
- Leur encombrement
- L'état de l'éclairage de sécurité
 - état de chaque luminaire
 - test régulier des batteries de chaque luminaire

**Que faire de concret pour améliorer directement la situation ?
Que faut-il étudier plus en détails ?**

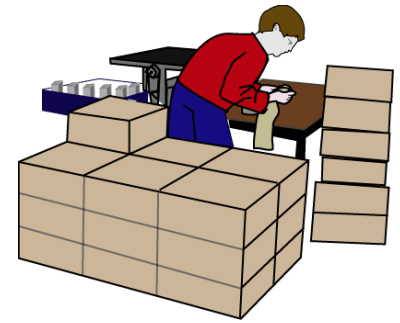
OBSERVATION

4. Les aires de travail

Mise en état: vérifiez:

- Leurs dimensions: surfaces, hauteurs, espace libre par personne...
- La sécurité:
 - distances entre machines
 - accès aux zones dangereuses
- Le nombre, le type et l'emplacement des poubelles

(Fiche 4)



**Que faire de concret pour améliorer directement la situation ?
Que faut-il étudier plus en détails ?**

Surveillance périodique: vérifiez:

- La sécurité:
 - protections contre les chutes d'objets et les projections
 - présence d'objets qui pourraient blesser ou provoquer une chute: clous, éclats, bords tranchants, objet protubérant
 - accès aux zones dangereuses
- L'ordre et le rangement du matériel et des outils
- L'état des poubelles et l'évacuation des matières dangereuses (peintures, solvants, huiles...)
- L'entretien:
 - techniques et produits de nettoyage
 - vermine, poussières, renversements de liquides, graisses, déchets
 - fréquence des nettoyages

**Que faire de concret pour améliorer directement la situation ?
Que faut-il étudier plus en détails ?**

5. Les escaliers

Mise en état: vérifiez:

- La conception: charge maximale, largeur, hauteur, nombre et emplacement des rampes...
- Le recouvrement des marches: matériaux antidérapants
- La présence de rampes: main courante, plinthe, lisse intermédiaire
- La sécurité par rapport aux voies de circulation (garde-corps)

(Fiche 5)



**Que faire de concret pour améliorer directement la situation ?
Que faut-il étudier plus en détails ?**

OBSERVATION

Surveillance périodique: vérifiez:

- L'état des marches: matériaux antidérapants
- L'état de la ou des rampes: main courante, plinthe, lisse intermédiaire
- Leur entretien et leur encombrement

**Que faire de concret pour améliorer directement la situation ?
Que faut-il étudier plus en détails ?**

6. Les chutes de personnes ou d'objets

(Fiche 6)

Mise en état: vérifiez:

- La sécurité des plate-formes de travail à plus de 70 cm en hauteur
 - leurs dimensions
 - la présence de garde-corps
 - l'indication de la charge maximale
 - la présence d'un escalier d'accès fixe
- Les ouvertures dans le sol: couvercle ou garde-corps solide
- L'équipement de levage de charges (chaînes, câbles, élingues...)
 - la politique de vérification et d'entretien périodique
 - son choix en fonction du travail à réaliser
 - l'indication de la charge maximale
 - la signalisation par feux, pictogrammes



**Que faire de concret pour améliorer directement la situation ?
Que faut-il étudier plus en détails ?**

Surveillance périodique: vérifiez:

- La sécurité des plate-formes de travail à plus de 70 cm en hauteur
 - leur stabilité
 - l'état des garde-corps
 - les restrictions d'accès
 - l'ordre pour prévenir toute chute d'objet
 - l'utilisation d'un harnais de sécurité et d'une ligne de vie si nécessaire
- L'équipement de levage de charges (chaînes, câbles, élingues...)
 - sa vérification périodique et son entretien
 - l'organisation des espaces
 - ✧ pas de circulation de personnes sous la charge
 - ✧ pas de déplacement de la charge au-dessus des personnes



**Que faire de concret pour améliorer directement la situation ?
Que faut-il étudier plus en détails ?**

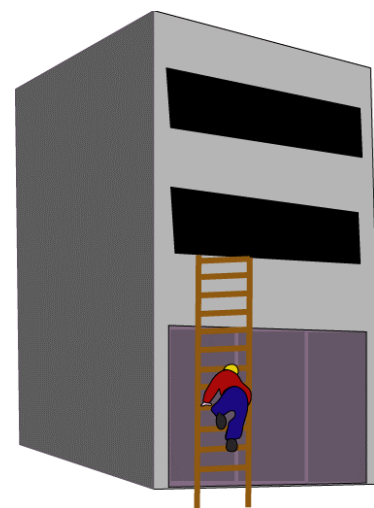
OBSERVATION

7. L'utilisation des échelles

(Fiche 7)

Surveillance périodique: vérifiez:

- Le choix et la vérification avant l'utilisation
 - les conditions d'utilisation:
 - ✧ travaux occasionnels et de courte durée
 - ✧ possibilités d'utilisation d'échafaudages, nacelles...
 - le choix des échelles en fonction du travail à faire: longueur, solidité, matériau
 - l'état des échelles: montants, échelons, pieds (sabots) antidérapants, crochets de fixation à la partie haute, propreté des échelons et des montants (huile, graisse, boue...)
- Le placement de l'échelle
 - son déplacement
 - l'endroit où dresser l'échelle
 - ✧ sol dur et stable, non glissant et horizontal
 - ✧ à l'écart de toute porte ou de voie de circulation
 - ✧ ou sol stabilisé au moyen d'un panneau ancré dans le sol
 - le blocage des portes et fenêtres face à l'échelle
 - l'inclinaison: distance des pieds par rapport au point d'appui égale à environ $\frac{1}{4}$ de la hauteur au point d'appui
 - le blocage du pied de l'échelle
 - la façon de dresser l'échelle non déployée
 - le déploiement de l'échelle à partir du bas
 - la stabilisation au point d'appui
 - le dépassement du point d'appui
 - la fixation (obligatoire si elle comporte plus de 25 échelons)
- La façon de monter et descendre et le travail sur l'échelle
 - la personne qui stabilise le pied de l'échelle
 - le type et l'état des chaussures
 - la façon de monter et descendre avec des objets
 - la position sur l'échelle:
 - ✧ en se tenant par une main
 - ✧ avec le centre de gravité du corps entre les montants
 - ✧ sans se pencher au dehors latéralement
 - ✧ sans monter sur les 3 derniers échelons
 - l'utilisation d'un harnais de sécurité si nécessaire
- Après l'utilisation
 - le nettoyage de l'échelle selon les spécifications du fabricant
 - ✧ manuel d'entretien disponible aux utilisateurs
 - son rangement
 - son élimination en cas de défauts



Que faire de concret pour améliorer directement la situation ?
Que faut-il étudier plus en détails ?

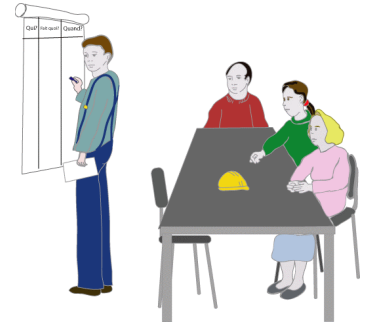
OBSERVATION

8. Synthèse

- **Risque actuel:** portez un **jugement** sur les risques d'accidents:

Portez un **jugement** sur la situation actuelle:

- **sur base**
 - ✦ des **Observations** réalisées ci-dessus
 - ✦ de **l'état des sols, des voies de circulations, des aires de travail, des issues de secours**
 - ✦ de **l'utilisation d'échelles**
 - ✦ de la **présence d'escaliers**
 - ✦ du **travail en hauteur**
- **trouvez-vous la situation**
 - ✦ acceptable
 - ✦ à contrôler par une personne compétente (ergonome, conseiller en prévention...)
 - ✦ non acceptable et à améliorer rapidement



- **Bilan des mesures de prévention/amélioration envisagées**
- précisez **qui** fait **quoi** et **quand** , par ordre de priorité, à partir des réponses aux questions:
 - Que faire de concret pour améliorer directement la situation ?**
 - Que faut-il étudier plus en détails ?**
- **Risque résiduel après prévention**
 - évaluez l'état futur probable si les mesures de prévention/amélioration envisagées ci-dessus sont réellement prises.
- **Nécessité d'une Analyse (niveau 3) plus approfondie**
 - ✦ sur base du recours nécessaire à une personne compétente
 - ✦ sur base du risque résiduel évalué
 - quelle en est l'**urgence**?
 - quels sont les **objectifs**: sur quoi doit-elle porter?
 - ✦ pour quelles interventions sur l'installation?

9. Mesures à court terme

- Interdire l'accès à certaines zones de travail, ou à certaines voies de circulation...
- Signaler les trous, dalles abîmées... dans les sols
- ...
- De quelle manière?
- Pendant combien de temps?